L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI, 7 MARS 1890.

ATTRAIT SANS PRECEDENT! PLUS D'UN MILLION DISTRIBUE.

L'ABEILLE

— DE LA —

Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN,

— AVEC UNE —

EDITION HEBDOMADAIRE

— DE LA —

SAMEDI MATIN

— ET —

BUREAUX ET ATELIERS,

No 73 RUE DE CHARTRES

Entre Conti et Bienville.

L'Edition hebdomadaire, égalant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

L'ABEILLE publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales :

Des dépêches télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger.

Un Bulletin maritime,

Une liste des navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans,

Une liste des navires dans le port de la Nouvelle-Orléans,

Un Bulletin Financier,

Un Bulletin Commercial,

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer.

Les jours de départ des bateaux vapeur.

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE, fondée le 1er septembre 1827 est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ABEILLE publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales :

Des dépêches télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger.

Un Bulletin maritime,

Une liste des navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans,

Une liste des navires dans le port de la Nouvelle-Orléans,

Un Bulletin Financier,

Un Bulletin Commercial,

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer.

Les jours de départ des bateaux vapeur.

On demande des agents partout.

GROS LOT: $300,000

L'ABEILLE,

JOURNAL QUOTIDIEN,

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

SAMEDI MATIN

BUREAUX ET ATELIERS,

No 73 RUE DE CHARTRES

Entre Conti et Bienville.

PETITES ANNONCES.

ON DEMANDE.

CENT hommes canniers pour faire du linge de dépouis pour dames. Ils peuvent entrer l'ouvrage pour les plus compétentes. Bouffe à Lehmann, 171 rue Remparts. 17janv—

A LOUER.

GROTERIE, avec comptoirs et étagères. S'adresser rue Lapeyrouse et Rocheplave. 28 fév—7t

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Murphy & Berger vs J. B. Gianelli.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans.—No. 17,207—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable H. H. Price, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, No 152 rue Ladondée, entre les rues St-Charles et Carondelet, LE MARDI, 18 mars 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, savoir :

Un lot de groceries, etc. d'après inventaire enregistré au mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

M. VARRENTELLI
Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

6 mars—6 12 18

J. C. Eyrich vs John F. Vairin, Jr.

DEUXIEME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans — No 13 223 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, au Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, au Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, au No 95 rue Royale, entre Conti et St-Louis, dans le Deuxième District de cette ville, VENDREDI, 7 mars prochain, de mars 1890, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un lot de meubles de bureau, comme par inventaire enregistré au mon Bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

E. A. FORTIER,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

27 fév—27 mars 6 14

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Josephine Vanny.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 29,532—Division B.—Attendu que John B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Josephine Vanny, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux qui peuvent prétendre droit à hérédité, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS,
7 mars—7 12 16 Greffier.

Succession de John L. Bolin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 29,546—Division A.—Attendu que John B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John L. Bolin, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux qui peuvent prétendre droit à hérédité, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS,
27 fév—27—mars 4 8 Greffier.

Succession de Solomon Weiss.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 29,520—Division A.—Attendu que John B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Solomon Weiss, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux qui peuvent prétendre droit à hérédité, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS,
7 mars—7 12 16 Greffier.

Succession de Spicer Jones.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 25,130—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons qu'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par William C. Harrison, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte, d'ordonner de la Cour.

E. A. LUMINAIS,
26 fév—26—mars 4 7 Greffier.

Succession de Ann Ryan.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 27,380.—Division A.—Attendu que William D. Ryan a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire dans la succession de feue Ann Ryan, décédée; avis est par le présent donné à tous ceux qui peuvent concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS,
26fév—26—mars 5 9 Greffier.

Succession de George W. Wheat.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 24,898—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Kate Wheat, exécutrice, et comme telle administrateur cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS,
28 fév—28—mars 5 9 Greffier.

Succession de Joseph A. Pagaud.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 29,324—Division A.—Attendu que Mme Angéline Pagaud a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Joseph A. Pagaud, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux qui peuvent prétendre droit à hérédité, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS,
27fév—27—mars 4 8 Greffier.

Succession de R. H. Bayley.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 29,434—Division C.—Attendu que John S. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu R. H. Bayley, décédé; avis est par le présent donné à tous ceux qui peuvent concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS,
27 fév—27—mars 4 8 Greffier.

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—No 29,298—Mathew Fischinger vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession de biens du pétitionnaire ci-dessus nommé, Frank Fischinger, soit et est par le présent accordée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné que une réunion des dits créanciers de ce pétitionnaire, se tienne devant J. T. Michel, notaire, en son bureau No 120 rue Gravier, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, le MARDI, 25 mars d'avril 1890, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires en dit pétitionnaire, élire un syndic et vérifier pour où contre l'application du dit pétitionnaire dans le but d'obtenir une décharge, et sur ledit notre mailé en qui pourra ne sur être nommé, et que dans l'intervalle toutes procédures intentées contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues et que A. H. Hyde, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 7 mars 1890.

Signé : LEBRET VOORHIES, Juge.

Pour copie conforme :

JAS. R. RANKIN, Député-Greffier.

6 mars—6 21—8 avril

Charles Boufarges vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 28,890.—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par John R. Hector, syndic provisoire des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS,
25 fév—25—mars 1 6 Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans—Milton R. Dickson vs ses créanciers—No 29,238—Ordre de Cour—Que la cession de biens du pétitionnaire Milton R. Dickson soit, et est par le présent accordé par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné que une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue devant D. Ten Eyck, notaire, en son étude, No 179 rue Common, en cette ville, le LUNDI 10me jour de mars, 1890, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et vérifier pour ou contre l'application du dit pétitionnaire dans le but d'obtenir une décharge, et sur ledit notre mailé en qui pourra ne sur être nommé, et que dans l'intervalle toutes procédures intentées contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues et que A. H. Hyde, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 6 février 1890.

Signé : FRED. D. KING, Juge.

Pour copie conforme :

JAS. R. RANKIN, Député-Greffier.

6 fév—5 2—10 mars

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif civil de propriété améliorée connue comme les Nos 47 et 49 rue Palmyre entre Roman et Prieur.

J. H. Mitchell vs Mme M. E. Guinoc.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 29,280—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Fallée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 29 mars 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain terrain situé dans le premier district de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Commune, Palmyre, Roman et Prieur, connu comme le carré No vingt-huit; le dit terrain faisant partie de un terre désignée par les Nos six et sept, et mesurant trente-huit pieds de façade rue Palmyre sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en un cottage neuf, portant les numéros municipaux 47 et 49 de la rue Palmyre, et avec tous les droits, passages et avantages qui s'y trouvent ou qui en quelque sorte y appartiennent.

Etant la même propriété acquise par la défoderesse par achat de M. J. Cunningham, par acte pardevant B. Rouen, notaire, le 4 février 1886.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

24 fév—24—3 10 17 24 29 mars

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée Avenue St Charles, entre les rues Général Taylor et Peniston, dans l'îlet borné par les dites rues et la rue Pitt.

Mme Margaret McClendon, administratrice vs James L. Bradford.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans—No 16,815—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 29 mars 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations et tous les droits, passages, privilèges, servitudes, qui y appartiennent ou en quelque sorte font partie de la propriété, située dans le Troisième District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Rousseau (ou Claudius), Franklin (ou Dryades et Franklin (ou Grands Hommes) désigné par la lettre C sur un plan de A. de Armas, dressé par le Dr Jan. 20 janvier 1882, une copie duquel est annexée à cet acte passé pardevant C. Villere, notaire en date du 20 mars 1882; lequel terrain mesure vingt un pieds huit pouces de façade rue Royale sur cent vingt-huit pieds six pouces de profondeur.

Acquis par le défendeur de la demanderesse par acte pardevant André H. Wilson, notaire, le 25 avril 1887.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

25 fév—25—mars 5 11 18 25 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bonne occasion pour un placement rémunératif.

Vente par le shérif d'une des plus belles propriétés de choix offerte cette saison

Vente de la propriété améliorée de valeur formant l'encoignure N. W. des rues St-Charles et Jackson, maintenant et depuis nombre d'années occupée par Chas Ballejo comme une épicerie de première classe et comme résidence.

Leopold Weil vs Mme Vve Delphine Philips et A. V. Philips.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 29,139—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 8 mars 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Trois terrains ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, passages, privilèges, servitudes qui y appartiennent ou en quelque sorte, situés dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans le carré d'îlet borné par les rues Carondelet, Sarah, Jackson et Josephine, désignés par les numéros un, deux, trois et formant une portion de terre mesurant quatre vingt quatre pouces de façade rue ou avenue St Charles sur cent-vingt-sept pieds six pouces et cinq lignes de profondeur et de façade rue Jackson, les mêmes profondeur et la ligne qui le divise du terrain numéro quatre ; quatre-vingt-cinq pieds onze pouces sur la limite inférieure.

—AUSSI :—

Un terrain situé dans les mêmes district et carré, désigné sur le numéro vingt-deux, mesurant vingt-sept pieds dix pouces et six lignes de façade rue Jackson, sur une profondeur de cent trente pieds ; et vingt-sept pieds dix pouces et six lignes à l'arrière.

Etant la même propriété qui fut acquise par feu Philip F. Philips, en achetant des successions de Alex. Philips et Rosina Philips, par acte exécuté pardevant John F. Coffey, notaire, le 7 juillet 1877, enregistré au bureau des Transferts, livre 110, fol. 192.

Et étant la même propriété que les deux défendeurs ont hérité de la succession de Philip T. Philips. No ..... du dossier de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, conformément à un jugement les mettant en possession en 20 octobre 1888; enregistré au bureau des Transferts, livre 128, folio 533.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

5 fév—5 12 19 26—5 8 mars

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif Civil d'une propriété améliorée de choix, comme connue le No 1279, rue Thalie, entre Baronne et Dryades.

Samuel Weil vs. Ferdinand Caspari.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 29,138.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 8 mars 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir :

Un certain lot de terre, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Berenne (anciennement Bacchus), Thalie, Dryades et Malpomène, désigné par le No dix, sur un plan dressé par E. Hedin, voyer, le 16 mars 1868, déposé au bureau de J. B. Barnard, notaire public en cette ville, comme plan No 83; le dit lot mesurant cinq lignes de profondeur, le dit plan, trente-un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Thalie, sur cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur, entre lignes parallèles ; ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qu'il y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant. Les bâtisses et améliorations sur le dit lot de terre portent le numéro municipal 370 rue Thalie

Etant la même propriété acquise par le défendeur par achat de la veuve et les héritiers de John Sewell, d'après un acte passé pardevant James Fahy, notaire public, en cette ville le 27 février 1879.

Titre enregistré au Bureau des Hypothèques dans le Livre 110, folio 799.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

3 fév—3 10 17 24—mars 3 6

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée rue Troisième, entre Claiborne et Willow, anciennement Martin, la rue en arrière étant la rue Quatrième.

Eureka Homestead Société vs M. et Mme Christian E. Painter.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 28,760—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Alley, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 5 avril 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, passages, privilèges, servitudes et avantages y appartenant en quelque sorte, situé dans le Quatrième District de cette ville, carré d'îlet désigné par le No municipal 402, anciennement le carré 43, borné par les rues Troisième Quatrième, Claiborne et Willow (ci-devant Martin); le dit terrain est désigné par les No 5 et mesure vingt-neuf pieds de façade rue Troisième, sur cent vingt-sept de profondeur, entre lignes parallèles, donnant sur un étroit allée, le séparant du terrain No 4, actuellement ou anciennement possédé par la Commercial Homestead Association, et du côté de la rue Willow, par le terrain No 6 actuellement ou anciennement possédé par Elias H. Gibsolia; le tout selon un plan dressé par A. de Tonty, en date du 1er février 1854, et déposé en l'étude de Wm Shannon, ancien notaire en cette ville.

Ecquis par Mme Christian E. Painter, par achat, de la défenderesse, par acte passé pardevant Marcel I. Dueros, notaire, le 22 décembre 1887.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

3 mars—3 10 17 24 31—5 avril

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété de valeur au sixième district.

Mme Sarah Blessey vs Frederick W. Blessey.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans—No 28,815—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 6 février 1890, pour le compte de la dite succession :

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné comme le No 1 dans l'îlet borné par les rues Orléans, Ste Anne, Johnson et Galvez, mesurant trente-huit pieds onze pouces et cinq lignes de façade rue Ste Anne sur une profondeur de 78 pieds 10 pouces 2 lignes de face à la rue Johnson, et formant l'encoignure.

Conditions—Comptant à l'adjudication.

Acte de vente passé devant Anatole A. Ker, notaire, aux frais de l'acquéreur.

8 fév—8 15 22—mars 1 8 15

ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR LE SHERIF CRIMINEL.

Etat de la Louisiane vs Samuel S. Cosnig et Nicholas Arthurs.

Cour Criminelle de District pour la paroisse d'Orléans—No 11,570.

EN VERTU d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour Criminelle de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial place, dans le Premier District de la ville de SAMEDI, 8 mars 1890, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir :

Deux cent certains lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans l'îlet borné par les rues Tonnelier, St Claude et Mathilde, désignés par les numéros un, deux, trois, quatre, cinq, six, sept, huit, neuf, dix, onze, douze, treize, quatorze, quinze, seize, dix-sept, dix-huit, dix-neuf de l'îlet numéro trois cent quarante-huit, sur un plan de Louis E. Phillips, en date du 9 novembre 1874.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant.

GAB VILLERÉ,
Shérif Criminel.

31 janv—31—fév 3 10 17 24—mars 3 6

L'Etat de la Louisiane vs Benito Amadieu et Jno. P. Guinault.

Cour Criminelle du District, Paroisse d'Orléans—No 13,006.

EN VERTU d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Criminelle de District, Section A, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI 8 mars 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Une portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le même District, dans l'îlet borné par les rues Rubicille, Conti, Prieur et Johnson, mesurant cinquante un pieds cinq pouces de face à la rue Rubicille, sur une profondeur entre lignes parallèles, de deux cent dix pieds neuf pouces et un sixième ; la dit portion de terre est bornée sur le côté vers la rue Johnson, par la propriété maintenant ou anciennement appartenant à W. C. Griffon et autres propriétés de la succession de H. Griffon, et sur le côté vers la rue Prieur par une portion de terre appartenant à la dite succession et est composée de lot numéro dix neuf et une portion des lots dix huit, quatorze, treize, douze, douze, huit et sept dans l'îlet numéro trente-sept, d'après un plan de A. D Hémon, daté 16 juillet 1853, déposé au bureau de F. C Cavellier, alors notaire.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

GAB VILLERÉ,
Shérif Criminel.

31 janv—31—fév 3 10 17 24—mars 3 6

PAR LE CONSTABLE.

City of New Orleans vs Lucien LeBreux.

DEUXIEME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans—No 12—En vertu d'un ordre writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Charles H. Lay lieutenant juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, No 95 rue Royale, entre Conti et St Louis, dans le Deuxième District de cette ville, VENDREDI, 7 mars prochain, de mars 1890, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un lot de meubles de bureau, comme par inventaire enregistré au mon Bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

E. A. FORTIER,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

27 fév—27 mars 6 14

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Josephine Vanny.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 29,532—Division B.—Attendu que John B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Josephine Vanny, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux qui peuvent prétendre droit à hérédité, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS,
7 mars—7 12 16 Greffier.

Succession de John L. Bolin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 29,546—Division A.—Attendu que John B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John L. Bolin, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux qui peuvent prétendre droit à hérédité, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS,
7mars—7 12 16 Greffier.

Succession de John Barbe.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 27,634—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Kate Wheat, exécutrice, et comme telle administrateur cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS,
28 fév—28—mars 5 9 Greffier.

Succession de R. H. Bayley.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 29,434—Division C.—Attendu que John S. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu R. H. Bayley, décédé; avis est par le présent donné à tous ceux qui peuvent concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS,
27 fév—27—mars 4 8 Greffier.

ANNONCES

EDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$10 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

EDITION HEBDOMADAIRE

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Un mois	25

Grand Tirage Mensuel,

PAR

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,

NOUVELLE-ORLEANS,

MARDI, 11 MARS 1890.

100,000 Billets à Vingt Dollars; Demi-Billet $10; Quart de Billet $5 00; Dixième de Billet $2 00; Vingtième de Billet $1 00.

LISTE DES LOTS :

1 Lot de	$300,000, soit		$300,000
1 Lot de	100,000,		100,000
1 Lot de	50,000,		50,000
1 Lot de	25,000,		25,000
2 Lots de	10,000,		20,000
5 Lots de	5,000,		25,000
25 Lots de	1,000,		25,000
100 Lots de	500,		50,000
200 Lots de	300,		60,000
500 Lots de	200,		100,000

PRIX D'APPROXIMATION :

100 Lots de	$500, soit	$50,000
100 Lots de	$300,	30,000
100 Lots de	$200,	20,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de $100, soit		999,900
999 Lots de $100,		99,900
3,134 Lots ce montant à		$1,054,800

On demande des agents partout.

Les Postes ont le droit de payer par les Clubs, en leur lieu et remplacement que l'on vendrait avec d'adresse et de l'argent. Cette dernière devra être distincte et la Signature Nette. On n'aura rien au service plus rapide de la Poste en envoyant une envoyé Mandat Postal d'adresse en plein.

IMPORTANT.

Remises par Postal Notes, Express Money Order, ou chèque de New York, dans des lettres enregistrées. Mandats courants par l'Express.

S'adresser à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lna.

Adresser vos lettres enregistrées contenant de l'argent à la

New Orleans National Bank,
New Orleans La.

RAPPELEZ-VOUS que le paiement de tous les lots est GARANTI PAR QUATRE BANQUES NATIONALES DE LA NOUVELLE-ORLEANS, et que les billets sont signés par le président d'une institution dont les profits, bénéfices dans une charte, sont permanents par les tribunaux les plus élevés. Dédée-vous donc des contrefaçons et des plans mensongers.

Il suffit de savoir qu'une dollar est le Prix de la plus petite fraction d'un billet dont a chaque Etrange. Tout billet offert en moins vous le vole malhonnête est contrefait ou sans valeur.

ASSURANCES.

THE FIREMEN'S INSURANCE COMPANY
OF NEW-ORLEANS.
(Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nile-Orléans.)

Bureau : No 49 rue du Camp.

QUINZIEME ETAT DE SITUATION ANNUEL.

CETTE Compagnie, conformément à l'Article 10 de sa Charte, publie l'état suivant de ses affaires durant l'année finissant le 31 décembre 1889 :

Primes reçues pour risques d'incendie		$ 86,007 46
Ajoutée : primes non expirées pour 1887	$21,907 61	
Sauvetages et profits et pertes	1,689 29—	23,598 90
		$109,604 36
A déduire :		
Pertes par les incendies	$32,354 13	
Réassurances	7,509 40	
Primes remboursées	5,709 69	
Commissions et courtages	3,346 29	
Dépenses, générales, moins escomptes et intérêts	16,156 49	
		66,076 60
		$43,518 76
Réservé pour pertes non ajustées		925 00
Intérêt payé le 1er juillet 1889		7,486 70
Intérêt et dividendes déclarés ce jour		11,332 54
Réservé pour primes non acquises pour 1889		20,006 67
Au fonds de réserve		3,777 45
		$48,528 36

ACTIF.

Billets d'actionnaires pour capital	$1,958 05
Prêts sur dépôts de titres (collatéral) et hypothèques	166,287 02
Billets à recevoir	2,040 88
Propriétés foncières	15,000 00
Argent en banque et comptant	47,977 01
Primes en cours de collection	42,722 04
Meubles de bureau et accessoires	4,908 58
	$276,929 03

PASSIF.

Capital-actions	$150,000 00
Réservé pour pertes non échues	925 00
Réservé pour primes non acquises pour 1889	20,006 67
Intérêt et dividendes, fonds de réserve et surplus	106,997 36
	$279,929 03

L'exposé ci-dessus est une copie vraie et correcte des livres de la Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nile-Orléans.

R. H. BENNERS, Président.
T. FRUDHOMME, Secrétaire.

Fait et signé sous serment pardevant moi, ce 25e jour de janvier 1890.

W. O. HART, Notaire.

Nouvelle-Orléans, 25 janvier, 1890.

A une réunion du Conseil de Direction, tenue ce jour, il a été résolu de payer l'intérêt accumulé de CINQ POUR CENT ainsi qu'un dividende extra de DEUX ET DEMI POUR CENT.

I. N. MARKS, Président.
T. FRUDHOMME, Vice-Président.
R. H. BENNERS, Secrétaire.

Conseil de Direction.

R. H. BIERHORST, PETER BLAISE,
T. FRUDHOMME, JNO. PITCATHLEY,
C. TAYLOR GAUCHE, A. H. SIEWARD,
P. DOREE, A. H. ISAACSON,
JACOB SCHORR, E. KLEERMAN,
I. N. MARKS, I. H. SCHIERMANN,
JNO. EVERETT, W. MARKS,
OTTO THOMAS, P. SOAN,
A. A. MAGINNIS, GEO. STEMANN.

25 janv—tous les Dim—1 mois

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Avantageusement située.

Propriétés améliorées et vacantes dans le Deuxième, Troisième et Sixième Districts.

No 261 rue Bourbon, entre Hôpital et Ursulines, une élégante résidence en briques, se louant $30 par mois.

Rue Chestnut, entre l'avenue Napoléon et Iéus, joli cottage élevé retiré de la rue, avec de grands terrains, se louant $20 par mois.

Terrains vacants rue Douane, Promenade Carondelet, rue Derbigny et l'avenue Hagan.

PAR S